

Comité Pédagogique

Procès-Verbal de Réunion

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois du mois de novembre à 14heures à l'amphi 11, s'est tenue la réunion du comité pédagogique, en présence du chef de département, du chef de département adjoint et des délégués des étudiants (ci-joint la feuille de présence). Pour discuter les points suivants :

- Enseignement :état d'avancement en cours, TD et TP.
- Conseil de discipline.
- Examens de rattrapage.
- Notes éliminatoires (cycle ING)
- Exclusion d'un module
- Passage en dette

1. Etats d'avancement

Le département de technologie a précisé aux déléguées que les états d'avancement en cours, TD et TP sont assez satisfaisants pour les deux cycles LMD et Ingénieur. Tous les groupes ont fait une interrogation dans toutes les matières et la deuxième est programmée incessamment. La fin de toute activité pédagogique est fixée au Jeudi 18 décembre 2025(fin du semestre 1).

2. Conseil de discipline.

Les responsables du département ont signifié aux délégués que la discipline est de rigueur lors des séances pédagogiques. L'enseignant est responsable du bon déroulement de la séance, à condition que les étudiants soient respectueux de la déontologie et de l'éthique au sein de l'université. Ils

doivent obéir aux directives de leurs enseignants. Aucun écart de conduite ne sera toléré. Tout refus d'obtempérer sera passible de sanctions telles qu'énoncé dans l'arrêté 371 du 11 juin 2014 relatif au conseil de discipline.

3. Examens de rattrapage.

Après concertation avec les délégués et vu que la compensation entre les deux semestres reste toujours applicable, il a été décidé que les examens de rattrapages des deux semestres aient lieu juste à la fin des examens de la session normale du semestre 2. Les deux sessions de rattrapages auront lieu donc en juin avant la clôture de l'année universitaire.

Le département a exprimé son engagement de devoir gérer le temps alloué à la réalisation des trois séries d'examens, soient les examens de la session normale du semestre 2, les rattrapages du semestre 1 puis le rattrapage du semestre 2 avant le départ en vacance.

4. Notes éliminatoires (cycles ingénieurs)

Le département garde la même optique que les années passées concernant la note éliminatoire pour les deux cycles Ingénieur et Ingénieur TM. Les étudiants sont informés que pour toutes les matières fondamentales, la note éliminatoire correspond à 05/20 ou moins. Le passage à l'année supérieure est donc subordonnée à l'obtention de plus de 05/20 dans toutes les matières fondamentales de 1ère année soient :

- Pour le semestre 1 : Analyse 1, Algèbre 1, Proba-Stat, Structure de la matière et Physique 1.
- Pour le semestre 2 : Analyse 2, Algèbre 2, thermodynamique et physique 2.

5. Exclusion d'un module

Conformément aux nouveaux décrets 1164 et 1165 du 04 octobre 2025, il a notamment précisé que l'exclusion des étudiants pour cumul du nombre maximal d'absences, conformément à l'article 36, sera appliquée à partir de l'année universitaire en cours.

Au bout de cinq (05) absences justifiées ou non justifiées dans une matière, l'étudiant sera considéré exclu. L'étudiant n'ouvre pas le droit de passer l'examen de rattrapage dans la matière. Sa moyenne du semestre ne pourra pas être calculée.

6. Passage en Dette (cycle LMD)

Un étudiant qui n'a pas validé l'année (moyenne des deux semestres inférieure à 10/20) mais ayant acquis 30 crédits au total réparti sur les deux semestres de telle sorte qu'il ait au minimum 10 crédits dans un semestre ouvre le droit de passer à l'année supérieur avec dettes. Cependant, l'étudiant doit repasser l'année d'après les examens des matières non acquises. Cet étudiant doit s'acquitter de toutes ses dettes pour obtenir son diplôme.

Clôture de la réunion : La séance a été officiellement clôturée à 15h05.

Le Chef de département

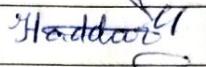
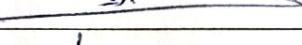
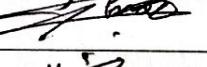
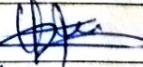
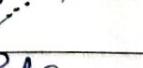
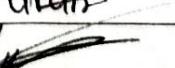
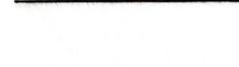


Département de Technologie

Liste De présence des Délégués de Groupes

Comité Pédagogique

Réunion du Comité Pédagogique du 23/11/2025, à 14H00
1^{ère} Année Technologie

N°	NOM & PRENOM	Signature
1	Berkane Tedia EF	
2	Melissa Haddar A3	
3	CHERCHOUR LILA A3	
4	Abdoulaye Haudam I3	
5	Benabderrahmane Zaharia I3	
6	Benamirouche Si Pous GM1	
7	Adnani Mouloud H3	
8	Sait Imane F5	
9	Nait Slimane Sophie GPe	
10	Belkhir Chanez D3	
11	Ait Brahem Saouzi ELT2	
12	Khima Smail Marigh ELT2	
13	hammiche Djamel GIC3	
14	RESDAL RAYAN V7	
15	Beziaoum Imene	
16	Ali Salem Lyne	
17	Hassna Bouattou	
18	DYHIA AMEUR	
19	MAKHLOUFI Anis A1	
20	Mokrani Hocine	
21	SIMANI yoni IS	
22	Garmi Faiz ELT3	
23	Farah Liliane E1	
24	AYAD SELMA E1	
25	Zouaghi Youcef Amine G13	

Département de Technologie

Liste De présence des Délégués de Groupes Comité Pédagogique

Réunion du Comité Pédagogique du 23/11/2025, à 14H00

1^{ère} Année Technologie